

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

◆ Objectifs professionnels

Le BTS Professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM ou de sociétés de promotions-constructions.

◆ Contenu

	1 ^{ère} année*	2 ^{ème} année*
Enseignement général - Culture générale et expression - Langue vivante étrangère	65 h 65 h	65 h 65 h
Enseignement professionnel - Conseil en ingénierie de l'immobilier Droit et veille juridique Economie et organisation Architecture, habitat et urbanisme - Communication - Technique immobilière Transaction Gestion - Formation d'initiative locale - Activités professionnelles	174 h 44 h 262 h 65 h 35 h	174 h 44h 262 h 65 h 35 h
<i>*Horaires donnés à titre indicatif</i>	675 h	675 h

◆ Pré-requis

Le BTS Professions immobilières est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau IV.

◆ Validation

Certification de niveau 5 (ex niveau III)

◆ Modalité de validation et reconnaissance des acquis

	Coefficient	Forme	Durée
E.1 - Culture générale et expression	3	Ponctuelle écrite	4h
E.2 - Langue vivante étrangère 1	2	Ponctuelle écrite	2h
E.3 - Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	Ponctuelle écrite	3h
E.4 - Communication professionnelle en français et en langue étrangère	2	CCF*	40mn
E.5 - Techniques immobilières - Transaction immobilière - Gestion immobilière	6 3 3	Ponctuelle écrite	3h 3h
E.6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles	4	CCF*	40mn
C- Certification en langue anglaise		Ponctuelle écrite	3h
Langue vivante étrangère 2 (Epreuve facultative)		Ponctuelle orale	

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

■ Public visé

Candidats à l'apprentissage

■ Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

■ Durée du parcours

Apprentissage :

Durée du contrat : 2 ans

Durée en centre : 675 heures / année

■ Lieu de formation

Lycée Georges de la Tour / UFA

5 rue de la Croix Saint-Claude

54000 Nancy

Tél. : 03 83 96 48 98

Mail : ufa-0540041b@ac-nancy-metz.fr

■ Tarif horaire

Apprentissage :

Formation gratuite pour l'apprenti

Prise en charge par l'OPCO

■ Personnes à contacter

Christelle VILLARD

Coordonnatrice pédagogique

Tél. : 06 88 82 23 99

Mail : ufa-0540041B@ac-nancy-metz.fr

Cédric RENAULD

Assistant de formation

Tél. : 03 83 96 48 98

Mail : ufa-0540041B@ac-nancy-metz.fr

◆ Modalités pédagogiques (méthodes, moyens, rythme de l'alternance, suivi, ...)

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- 2,5 jours de cours en moyenne par semaine, le reste du temps en entreprise pour une durée totale hebdomadaire de 35 heures par semaine.
- Cours positionnés sur deux jours et un mercredi sur deux à raison de 7 heures de cours par jour en première année et 8 heures en deuxième année.
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques.
- Suivi individualisé.

◆ Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé :

- Personnel de l'éducation nationale
- Professionnels en activité

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

◆ Modalités et délai(s) d'accès

Modalités d'inscription

- **S'inscrire sur *Parcoursup*** et déposer sa candidature à compter de mi-janvier sur la plateforme suivante :

<https://greta-lorraine-centre.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

- **Rechercher une entreprise** qui pourra vous accueillir en tant qu'apprenti(e) : c'est la première démarche à effectuer.

- **Contacteur l'UFA** dès que l'entreprise est trouvée afin que le contrat soit établi et envoyé à l'entreprise.

- **Signer le contrat d'apprentissage**, accompagné d'une convention de formation.

- **L'entreprise transmet le contrat et la convention au GRETA** à : cfa-glc@ac-nancy-metz.fr

Validation de l'inscription

- L'inscription est considérée comme définitive après visa du contrat d'apprentissage par le GRETA-CFA et l'OPCO dont dépend l'entreprise.

- Enregistrement du contrat par l'entreprise à l'OPCO.

- Le contrat peut être signé à partir de juillet.

◆ Hébergement

- Pas de possibilité d'internat, mais des possibilités d'hébergement sont mises en ligne sur le site du lycée Georges de la Tour : <https://www.georges-delatour-nancy.fr/>

Accessibilité de l'établissement



PSH - Personnes en Situation de Handicap

